

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS551

présenté par

M. Chiche, Mme Bagarry, Mme Gaillot, Mme Cariou, Mme Chapelier, Mme Yolaine de Courson,
Mme De Temmerman, Mme Forteza, M. Julien-Laferrière, M. Nadot, M. Orphelin, M. Taché et
Mme Tuffnell

ARTICLE 35

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.